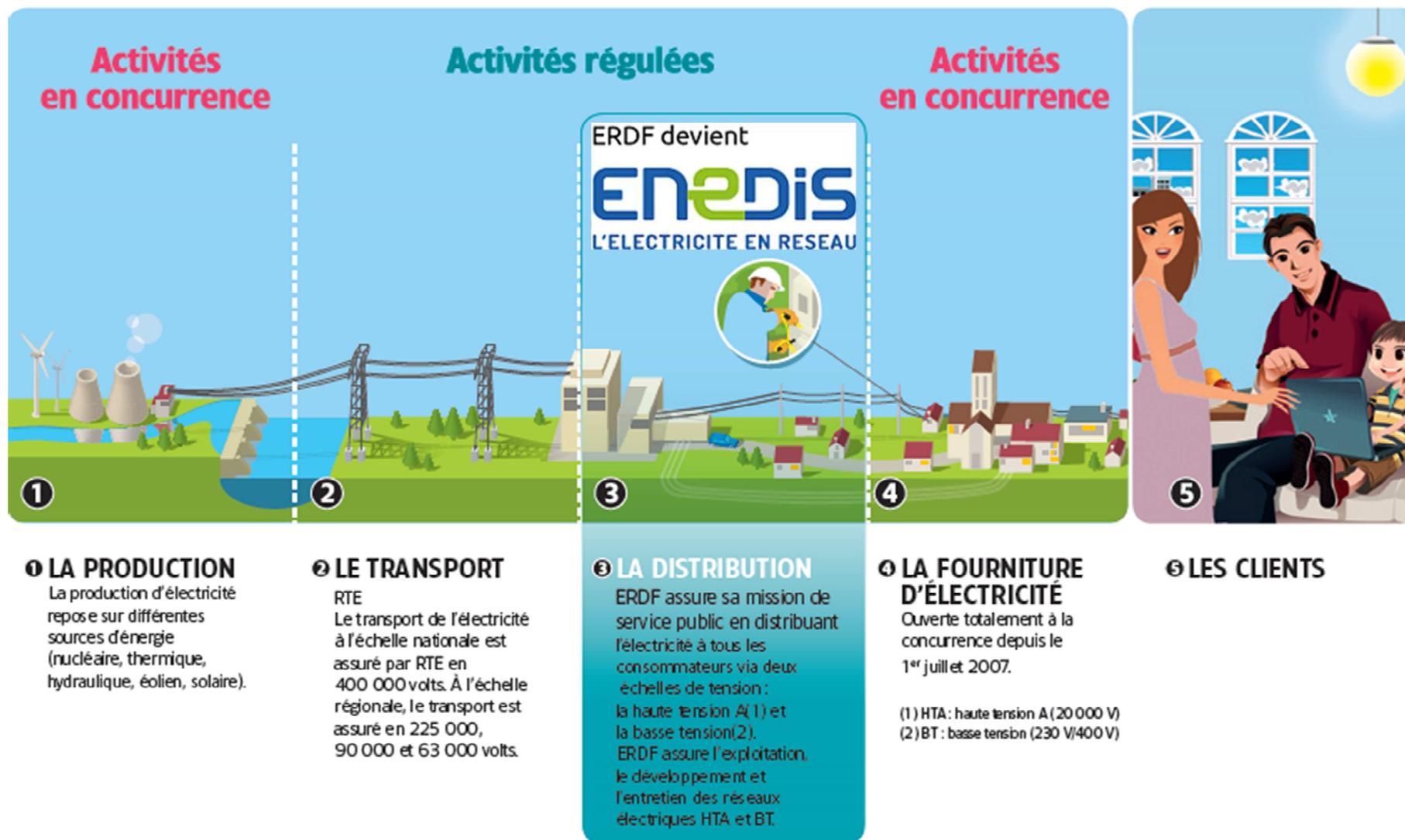


# Linky

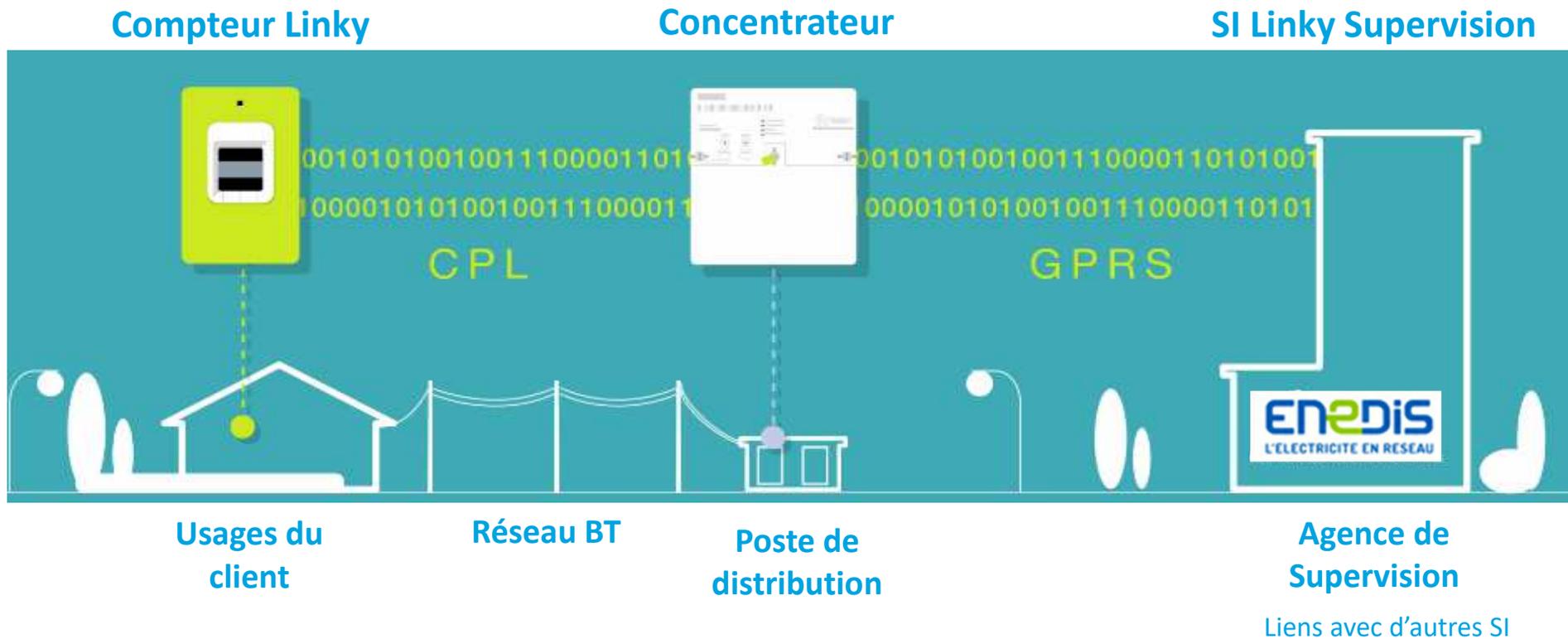
## Questions / réponses



# présentation d'Enedis



# Linky, comment ça marche ?



## Les caractéristiques du système Linky

- **Bi- directionnel** il peut envoyer et recevoir des informations et des ordres à distance
- **Interopérable** protocoles de communication standard et matériels interchangeables
- **Evolutif** possibilité de faire évoluer les technologies utilisées (logiciels ou télécommunication)

# Linky : un compteur nouvelle génération pour accompagner la transition énergétique...

## Préparer l'avenir des réseaux électriques

- ✓ intégration des Véhicules Elec et des Productions intermittentes
- ✓ diagnostics de la qualité du courant et des investissements à venir
- ✓ meilleure connaissance des données au service des Collectivités

## Aider à la Maîtrise de l'énergie

- ✓ Accès gratuit par internet aux suivi des consommations
- ✓ nouvelles propositions tarifaires des fournisseurs
- ✓ pilotage possible des équipements

## Apporter des avantages directs aux consommateurs

- ✓ un relevé quotidien automatique à distance (fini les factures estimées)
- ✓ des services plus rapides (24 h), sans rendez-vous,
- ✓ Baisse des prestations (-50% MES, -90% sur les modifs de contrats)
- ✓ une meilleure réactivité en cas de panne
- ✓ protection contre les surtensions

# La pose du compteur Linky est-elle obligatoire ?

## 1- Les compteurs sont la propriété de la collectivité

qui est confiée à Enedis l'exploitation à travers le contrat de concession. Enedis doit avoir accès au dispositif de comptage



**2- Le déploiement de Linky est une obligation légale,** inscrite au code de l'énergie. Dans le cadre de sa mission de service public, Enedis est tenue d'assurer le renouvellement des compteurs.

## 3 - Une commune ne peut pas juridiquement s'opposer à l'arrivée de Linky

Ce n'est pas de son ressort mais de celui de l'Etat.  
La responsabilité de la commune ne peut pas être engagée.



# Linky et les ondes

## 1 - Le compteur Linky respecte toutes les normes sanitaires

- testé à de nombreuses reprises (Labo officiels: LNE, ANFR), il est très en dessous des seuils limites (0,8 V/m pour un seuil à 87 V/m).
- Respect réaffirmé par le **Conseil d'Etat, le gouvernement, l'ANSES**



CPL  
01001101010

## 2 - Il utilise le Courant Porteur en Ligne(CPL), pas les ondes Radio

À la différence du Wifi, des téléphones portables, des GPS, de la Radio FM, du Bluetooth, qui eux communiquent dans l'air ambiant.

## 3 - Comme l'ancien compteur, il émet un champ électromagnétique très faible

« comparable à ceux des autres appareils électriques de la maison » cf rapport de l'ANSES et équivalent aux anciens compteurs



# La question des incendies

## 1 - Le risque incendie n'est pas lié au type de compteur posé

Le risque incendie est très rare, il peut résulter d'un mauvais serrage mécanique des câbles.



## 2 - Les techniciens sont formés spécifiquement et contrôlés régulièrement

Ils utilisent des clés dynamométriques permettant d'assurer le serrage normé (5 N.m). Ils sont formés, animés et contrôlés très régulièrement.

## 3 - Les compteurs Linky sont testés par les constructeurs et par Enedis

Aucun problème d'incendie lié à des défauts intrinsèques aux compteurs n'a été observé à ce jour.

# Des données sécurisées, qui appartiennent au client

## Sécurité des données



- Aucune donnée personnelle ne transite (nom, adresse...)
- Données Cryptées de bout en bout
- Tests réguliers et audit tous les 6 mois

## Respect de la vie privée



- Linky n'enregistre que des données globales du logement
- pas de temps réel mais J+1
- Aucune donnée ne peut être transmise sans l'accord du client
- En aucun cas Enedis ne vend des données individuelles

# Linky ne « disjoncte » pas plus qu'avant

## 1- Linky applique la même norme qu'avant pour contrôler la surpuissance et reproduit les mêmes temporisations de coupure

Linky respecte la norme NCF 62-411 sur le réglage des disjoncteurs de branchement. Les courbes de déclenchement ont été reproduites en fonction de l'appel de puissance.



## 2 – Si le client a des problèmes de puissance avec Linky c'est que son ancien disjoncteur était en anomalie

- soit son réglage disjoncteur n'était pas égal à sa Puissance Souscrite
- soit son disjoncteur était défaillant



**Le compteur Linky protège des surtensions du réseau.**

Au-delà de 270 V le breaker s'ouvre et protège l'installation client.

# Quel impact financier ?

## 1 - Un financement « totalement neutre pour les clients »

cf. Commission de Régulation de l'Énergie ( 09/03/18)

**Enedis investit 5 Milliards d'euros sur 6 ans et équilibrera cette dépense par des gains équivalents sur 10 ans ( hors MDE)**



## 2 - Largement rentable pour la société ( de l'ordre de 10 Mds €)

cf. Commission de Régulation de l'Énergie ( 09/03/18)

Gains producteurs / Gains fournisseurs / Gains consommateurs ( MDE)

## 3 - Aucun frais sur la facture

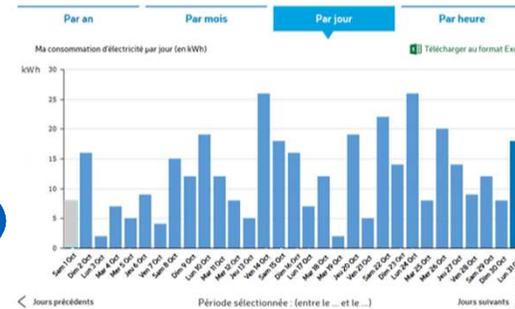
## 4 – Aucune modification du contrat avec le fournisseur

# La Maîtrise de l'Énergie ?

## 1 Mieux comprendre sa consommation pour mieux la maîtriser

- Accès gratuit sécurisé par internet ou Smartphone
- Des comparaisons possibles avec d'autres foyers
- Possibilité de télécharger ses données

En aucun cas Linky n'enregistre la consommation individuelle des appareils



## 2 De nouveaux Tarifs d'Électricité sont possibles

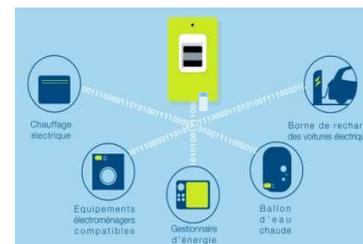
10 index possibles d'enregistrement permettent de nouveaux tarifs

- Réduction de 30% le WE
- Heures « Super creuses »



## 3 Pilotage possibles de son installation intérieure

- 7 contacts virtuels qui permettent d'être en lien (tarifs <=> équipements)



GRATUIT

Au choix du client avec son Fournisseur